



SCPA PROXIM AVOCATS

Maître Eve-Marie L'HELIAS-ROUSSEAU

Avocat au Barreau d'ANGERS - 24 Boulevard du Maréchal Foch 49100 ANGERS

Tél : 02 41 88 53 01 – Email : cabinet@proxim-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

au plus offrant et dernier enchérisseur au

Tribunal Judiciaire d'ANGERS, Palais de Justice,

Rue Waldek Rousseau, à l'audience du Juge de l'Exécution

lundi 12 mai 2025 à 10 heures

Du bien immobilier suivant :

COMMUNE D'ANGERS (49000)

26 Square de l'Isoret

Section CH n° 5 – 26 Square de l'Isoret – d'une contenance de 2a 75ca

Une maison d'habitation comprenant :

- Au rez-de-chaussée : une entrée, un couloir de distribution, une chambre, une extension, une buanderie, un petit cellier, des WC, une salle d'eau, une cave, un garage, un couloir d'accès au jardin arrière.**
- Au premier étage : un palier avec couloir de distribution donnant accès à deux chambres, une salle de bains, des WC séparés, une cuisine aménagée et une pièce de vie avec cheminée.**
- Combles au-dessus.**
- Jardin clos avec cabanon de jardin.**

Formant le lot numéro TREIZE (13) du lotissement "L'Isoret", autorisé par arrêté délivré par Monsieur le Préfet de Maine et Loire en date du 10 janvier 1964, dont l'ensemble des pièces constitutives a été publié au Service de la publicité foncière de Maine et Loire (anciennement bureau des hypothèques d'ANGERS) le 12 février 1964, Volume 2426 numéro 16 et modifié par arrêté préfectoral en date du 16 mars 1965, dont une ampliation a été publiée au Service de la publicité foncière de Maine et Loire le 17 mars 1965, Volume 2567 numéro 11.

DPE : - Consommation énergétique : Classe E

- Emission de gaz à effet de serre : Classe E

Bien actuellement libre de toute occupation.

MISE A PRIX :
DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240 000.00 €)
avec faculté de baisse d'un quart.

Visite : mardi 29 avril 2025 de 14h00 à 16h00, assurée par la SAS VERGER BENARD-FOUJANET COINTREAU, Commissaires de Justice à ANGERS (49) - Tél.: 02 41 25 32 32.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau d'ANGERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication, avec dépôt d'une caution bancaire ou d'un chèque de banque de 24 000.00 €.

Enchères : 1 000.00 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

- Au cabinet de la SCPA PROXIM AVOCATS (Maître Eve-Marie L'HELIAS-ROUSSEAU), Avocat.
- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ANGERS Palais de Justice Rue Waldek Rousseau à ANGERS - Tél.: 02 41 20 51 00.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SCPA PROXIM AVOCATS, Maître Eve-Marie L'HELIAS-ROUSSEAU, 24 Boulevard du Maréchal Foch 49100 ANGERS - Tél : 02 41 88 53 01 – Email : cabinet@proxim-avocats.com.